FONDATION DU PATRIMOINE

Ceva

Soutenu par MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
NOVEMBRE 2021

- SAUVEGARDER LA BIODIVERSITÉ DE NOS RACES D'ÉLEVAGE -
Appel à candidatures pour le Prix national de l'agrobiodiversité animale 2022

Préserver la biodiversité est devenu un enjeu mondial qui ne fait plus aucun doute. Mais beaucoup ignorent encore que sa préservation ne peut s'envisager pleinement sans une prise en compte de la sauvegarde de la diversité de nos animaux d'élevages. Aujourd'hui, en France, ***une race d'élevage sur trois est menacée de disparition[1].***
*Pour la 10e année consécutive, le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale, remis conjointement par la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale et soutenu par le ministère de l'Agriculture, mettra à l'honneur des éleveurs, des associations de passionnés, des conservatoires régionaux de races, des groupements agricoles, ... qui s'****engagent au quotidien pour protéger la biodiversité agricole française.***

Depuis la création du prix, la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale ont constaté l'effet très positif qu'il a engendré sur les différents projets des lauréats. Pour les soutenir encore davantage, les partenaires ont revalorisé cette année leur dotation de 12 000 euros. Ainsi le premier prix recevra un chèque de 15 000 €, le second de 10 000 € et le troisième de 7 000 €.

Le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France (groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif), élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

Les candidats ont jusqu'au 17 janvier 2022 pour déposer leur dossier sur le site internet de la Fondation du patrimoine (lien en cliquant ici). Le prix 2022 sera remis mi-mai 2022 à l'occasion de la Journée des races menacées et de la Journée internationale pour la biodiversité.

Biodiversité : les animaux de la ferme eux aussi menacés

Lorsque l'on évoque le sujet de la biodiversité, il est fréquent de penser à la préservation des animaux sauvages ou de celle des coraux par exemple, mais plus rarement à celle des animaux de la ferme. Pourtant, il devient urgent de les prendre en considération car nos écosystèmes ne peuvent survivre sans eux.

Sur les 7 745 races d'animaux d'élevage répertoriées dans le monde, plus d'un quart est menacé d'extinction[2]. En France, ce sont plus de 30% de ces races qui sont en voie de disparition.
Maintenir une diversité des ressources génétiques animales s'avère donc primordial, a fortiori lorsque la **production animale mondiale repose sur une quarantaine d'espèces**[2], dont une poignée seulement fournit la grande majorité de viande, de lait et d'œufs que nous consommons. Face aux nouveaux défis sanitaire, climatique et environnemental, cette biodiversité génétique constitue une richesse à préserver.

Afin de préserver les races domestiques animales à faible effectif dans nos régions, des éleveurs se mobilisent pour valoriser cette richesse naturelle : développement de l'éco-pâturage, création de fermes pédagogiques, vente directe au consommateur, fabrication de produits cosmétiques… autant d'initiatives que d'éleveurs passionnés.

En 10 ans, plus de 30 races d'élevage françaises mises à l'honneur

Depuis 2012, ce prix a déjà récompensé **28 structures pour leur engagement dans la préservation et la valorisation de la biodiversité agricole française** (liste des lauréats des éditions précédentes disponible en cliquant ICI). Chaque année, les candidats sont jugés selon trois critères majeurs : la valeur économique de leur projet, son impact social ou environnemental sur son territoire, ainsi que les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.

Après la vache Bleue du Nord, la vache Maraîchine et le mouton Belle-Île, tous trois primés en 2021 grâce au travail de structures engagées, qui seront les lauréats de la 10e édition de ce prix ?

Présentation en vidéo des 3 lauréats de l'édition 2021

- 1ER PRIX 2021 -
La vache Bleue du Nord
Centre régional de ressources génétiques (CRRG) des Hauts-de-France
(Espaces naturels régionaux "ENRx" - Syndicat mixte des Parcs du Nord et du Pas-de-Calais)

- 2E PRIX 2021 -
La vache Maraîchine
Association pour la valorisation de la race bovine Maraîchine et des prairies humides
(Pays de la Loire)

- 3E PRIX 2021 -
Le mouton Belle-Île
Association Denved ar Vro - Moutons des Pays de Bretagne
(Bretagne / Pays de la Loire)

VISUELS LIBRES DE DROITS DISPONIBLES EN CLIQUANT ICI

[1] *Ministère de l'Agriculture - Journal officiel - « Les races bovines, ovines, caprines et porcines reconnues en France », 17 juillet 2018*
[2] *FAO Commission on genetic resources for food and agriculture "The State of the world's biodiversity for food and agriculture", 2019*

À propos de Ceva Santé Animale
1er laboratoire vétérinaire français et 5e mondial, Ceva Santé Animale a pour moteur l'innovation destinée à la santé des animaux, des Hommes et de notre environnement. Le Groupe développe des médicaments, des vaccins, des équipements et des services pour les animaux d'élevage (ruminants, porcs, volailles) et les animaux de compagnie.
Chiffre d'affaires 2020 : 1,3 milliard d'euros.
Plus d'informations : Dossier de Presse
Site Internet : www.ceva.com

À propos de la Fondation du patrimoine
La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État. Organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996 et reconnu d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. En 2020, 2712 projets ont été soutenus sur tout le territoire et 497M€ de travaux ont été engagés ou réalisés.
Site Internet : www.fondation-patrimoine.org

Contacts Médias :
Caroline Petit-Brisson & Anne Laure Guillaume, Agence Passerelles - ceva@passerelles.com - 06 21 37 53 45 / 06 72 23 01 21
Laure Gobert, Responsable Communication & Relations Publiques - laure.gobert@ceva.com - 06 78 11 91 77
Laurence LÉVY, Directrice presse Fondation du patrimoine - laurence.levy@fondation-patrimoine.org - 06 37 84 67 26